

QUELLE CRÉDIBILITÉ POUR 24 PARLEMENTAIRES ?

Après La Réunion dimanche, les gérants des stations service des Antilles et de la Guyane ont cessé la grève. Ils estiment avoir été entendus. Le gouvernement a donc donné raison aux grévistes. Cela amène à s'interroger sur la crédibilité des 24 parlementaires qui appelaient «le Gouvernement à ne pas céder au nouveau chantage de la filière carburant en outre-mer»... c'était le 29 janvier juste avant que le Premier ministre prenne les choses en main et ouvre la concertation.

A trois mois des élections municipales, le ministre des Outre-mer a tenté de faire un coup en se fixant comme objectif la baisse des prix des carburants. Le décret changeant le calcul des prix ne remet pas en cause la structure de la filière. Il s'agit donc d'opérer des changements à la marge, en réduisant les marges des compagnies pétrolières. Pour les gérants, les conséquences sont claires. Ils pensent que les pétroliers trouveront un moyen de reprendre sur la marge des distributeurs ce que l'Etat leur retirera. Autrement dit, moins d'emplois dans les stations car si les charges des gérants augmentent, ils baisseront les sommes consacrées à payer les salaires. C'est donc la crainte pour l'avenir des 1.500 pompistes à La Réunion.

La concertation imposée

Des délégations de gérants se rendent à Paris pour tenter de discuter, mais le ministre des Outre-mer ne veut pas céder. Les positions se durcissent et le



La politique menée par l'Etat et la Région fait augmenter le nombre d'automobiles. Cela rend notre île toujours plus vulnérable aux conséquences d'un conflit impliquant les gérants de station service.

mardi 28 janvier, les gérants annoncent une grève illimitée à compter du 30 janvier. Aussitôt, des embouteillages se forment à l'entrée des stations. Et la journée de mercredi voit des quartiers entiers bloqués parce qu'il s'y trouve une station service.

Le mercredi soir, quelques heures avant le baisser de rideau, 24 parlementaires affirment leur soutien total au ministre des Outre-mer et appellent le gouvernement à ne pas céder au chantage. Jeudi, les stations sont en grève. Rapidement c'est la paralysie qui guette,

montrant l'extrême vulnérabilité de toute l'économie de l'île (voir encadré). Au troisième jour de grève, le Premier ministre prend les choses en main. Il demande aux préfets de lancer la concertation avec les gérants de station service. Dimanche à La Réunion, et quelques jours plus tard aux Antilles et en Guyane, les gérants ont obtenu satisfaction. Les pétroliers sont aussi satisfaits.

Les gérants satisfaits

Avec la structure actuelle, le nouveau décret n'empêchera pas les prix d'augmenter dans les années à venir. Concrètement, les automobilistes

n'ont d'ailleurs pas vu de baisse des prix contrairement à l'objectif officiellement recherché.

Le fait nouveau dans ce conflit, ce sont les 24 parlementaires de l'Outre-mer qui ont cru bon de s'engager aux côtés de Victorin Lurel pour lui dire de ne pas céder.

Au bout du compte, le gouvernement a donné raison aux stations et aux pétroliers. La marge de gros et celle de distribution ne baisseront pas, c'est d'ailleurs ce que confirme un nouveau communiqué de parlementaires de l'Outre-mer. Cela amène donc à s'interroger sur la crédibilité des députés et sénateurs qui ont soutenu le ministre des Outre-mer pour qu'il ne cède rien.

L'île vulnérable

Ce problème est lié à la décision d'arrêter le chantier du tram-train électrique. Le parc automobile continue de s'accroître, et la consommation de carburant également. Car aucune alternative crédible au tram-train n'est encore sortie des cartons. Résultat: le tout-automobile règne en maître dans les transports à La Réunion. Ces voitures fonctionnent avec une énergie tirée du pétrole. Or, le volume de pétrole produit dans le monde est amené à diminuer car c'est une énergie fossile. Parallèlement, la demande augmente. Baisse des volumes et hausse de la demande entraînent une augmentation des prix. Tant que persistera ce modèle, notre économie restera vulnérable, et les frais de transports seront toujours de plus en plus coûteux à cause de facteurs sur lesquels La Réunion n'a aucune prise.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr
EMAIL PUBLICITÉ : pub.tem@orange.fr

Édito

Après la chaleur,
le retour des cyclones

Un peu plus d'un mois après le passage de Bejisa, notre région est concernée par deux phénomènes climatiques. Le premier est la tempête tropicale Edilson. Elle est passée au plus près hier et nous a amené de la houle et de la pluie. Plus à l'Est, une dépression est en formation à 1.800 kilomètres de nos côtes, il est prévu que samedi elle se transforme en cyclone avec une trajectoire atypique: elle ira d'abord vers le Sud avant d'obliquer vers l'Ouest. La prévision actuelle nous place à l'écart des vents les plus forts, mais même si nous sommes touchés par la périphérie du phénomène, La Réunion subira des effets.

Ce sont donc deux perturbations qui se suivent dans notre voisinage. Elles nous rappellent que le mois de février fait partie de l'été, c'est donc un mois où des cyclones peuvent se produire. L'exemple le plus récent est celui du cyclone Gamède en 2007. Il arrive le 25 février et les eaux en crue de la rivière Saint-Etienne emportent un pont.

Depuis le début de la rentrée, les jeunes sont mobilisés contre le calendrier scolaire. A cause d'une rentrée le 20 janvier, ils doivent être à l'école pendant la période la plus chaude de l'année. Les conditions ne sont donc pas réunies pour que les apprentissages se passent dans les meilleures conditions.

Si traditionnellement les mois de janvier et de février étaient consacrés aux vacances scolaires, ce n'était pas seulement à cause des grandes chaleurs. C'était aussi pour que les élèves n'aient pas à subir les effets du gros de la saison cyclonique. En effet, chaque fois qu'un cyclone approche, les établissements scolaires sont fermés par mesure de sécurité. Cela a pour conséquence des journées perdues qu'il est bien difficile de rattraper.

D'après la CGTR Educ'action, c'est aujourd'hui que le recteur pourrait faire une nouvelle proposition de calendrier scolaire. Rappelons qu'en début de semaine, lors du Comité technique, il a déjà concédé un recul d'une semaine des prochaines rentrées. Mais cela ne met pas l'année scolaire à l'abri des fermetures causées par les cyclones.

La prise en compte du climat impose donc des vacances d'été bien plus longues, soit au moins deux mois. Si cette logique est respectée peut-on encore faire la rentrée en septembre ou ne vaut-il mieux pas fixer le début de l'année scolaire à la fin de l'été comme dans l'hémisphère Nord, en Australie ou en Nouvelle Calédonie?

J.B.

Les gérants obtiennent satisfaction

Fin de la grève des stations-services aux Antilles



Comme à La Réunion, les gérants des Antilles ont obtenu satisfaction, ils ont réouvert les stations. C'est donc un échec de la méthode du ministre des Outre-mer qui voulait passer en force.

Les gérants de stations-service ont officiellement annoncé la fin de leur grève, jeudi 6 février, après avoir obtenu les garanties qu'ils attendaient des pétroliers. La situation en Guadeloupe et en Martinique aura été aussi tendue qu'à La Réunion.

Les gérants de stations-service étaient en réunion mercredi 5 février avec les pétroliers, afin de trouver un terrain d'entente. Après la discussion, les compagnies auraient donné l'assurance qu'ils ne remettraient pas en cause le volet social et les contrats de gérance. Ces derniers se seraient également engagés à rédiger un courrier en ce sens.

Conserver l'emploi

La tension aura été extrême, alors que le ministre des Outre-mer, Victorin Lurel, avait espéré publié les arrêtés de méthode sur le décret fixant les prix des carburants, mercredi. Ces arrêtés de méthode permettent l'application du décret du 27 décembre 2013, destiné à faire la transparence sur les marges des pétroliers, permettant ainsi de baisser le prix des carburants dans les Outre-mer. Face à cette décision ministérielle, les gérants de stations-service avaient émis des doutes quand à la possibilité pour les pétroliers de récupérer leur marge à leurs dépens. Ces derniers avaient alors déclenché un mouvement de grève

à La Réunion ainsi qu'en Martinique et en Guadeloupe, afin de préserver le modèle de service dans les Outre-mer et ainsi préserver les emplois (1.500 à La Réunion). L'ensemble des stations-service de ces trois départements ont été fermés, seules les stations réquisitionnées par les préfetures respectives ont fonctionné.

A La Réunion, les échanges entre le préfet, Jean-Luc Marx et les représentants des stations-services ont abouti à la levée de la grève, dimanche 2 février. En Guadeloupe et Martinique, les tractations entre les pétroliers et les gérants ont abouti à une levée, jeudi 6 février. Selon France Antilles, les gérants veulent une «stabilisation de la filière». Pour le journal, «personne n'est épargné par cette grève. Cela nous rappelle combien nous sommes vulnérables et tributaires des pompes à essence».

Victorin Lurel contesté

Le ministre n'y aura pas été avec le dos de la cuillère sur cette affaire. Sur les ondes de Radio Guadeloupe 1re, lundi 3 février, il a évoqué une «histoire de gros

sous». Selon Victorin Lurel, «la fermeture des stations-service par leurs gérants depuis jeudi dernier s'explique par les Accords interprofessionnels pétroliers (AIP), qui sont des indemnités de fin de contrat».

Les AIP existent en France, mais «ce ne sont pas les consommateurs qui payent» a expliqué le ministre, confirmant le chiffre de 0,06 centime par litre. Ce dernier a indiqué: «ça a pris fin en avril et je l'ai supprimé parce qu'il y avait une base légale tout à fait discutable (...) permettant à n'importe quel consommateur de porter plainte». Les AIP avait été discuté en juin 2013, lorsque les discussions avec les gérants ont débuté sur le décret Lurel. Ces accords n'ont jamais existé pour les Réunionnais.

Les gérants antillais ont également refusé la remise en cause de leur «prime de retraite». Bien que d'autres accords ont été préparés par le gouvernement, les gérants n'ont pas souhaité étendre la convention nationale des AIP. Il s'agit d'accord signé en 2002 en Guadeloupe, et 2008 en Guyane et Martinique, qui prévoit d'abonder de 0,64 centime en Guyane, 0,68 en Martinique et Guadeloupe, un fond pendant dix ans. Ce fond permet de financer une indemnité de fin de gérance dont le montant est proportionnel à l'ancienneté du gérant et au volume vendu dans la station. Pour le moment, la grève a pris fin, les usagers peuvent désormais se déplacer.

Phénomènes climatiques extrêmes

La tempête Qumaira s'abat sur le littoral atlantique

Après avoir subi la houle, les vents et des pluies diluviennes avec la tempête Petra, la côte Atlantique française a été touchée hier et aujourd'hui par Qumaira. La veille, 28 départements étaient placés en vigilance orange, et un en rouge, le Finistère, a annoncé Météo France.

Depuis plusieurs semaines, le Nord-Ouest subit d'importants dégâts matériels dus à des phénomènes climatiques intenses auxquels s'ajoute «des submersions sur les parties exposées ou vulnérables du littoral», du côté sud du Finistère, du Morbihan, et de la Loire-Atlantique, entre jeudi 20 heures et vendredi 4 heures.

Rafales de vent et pluies diluviennes

Les prévisionnistes ont annoncé des vents de «forte tempête hivernale (...) pouvant occasionner des dégâts», qui vont «se renforcer sur

les côtes des Pays de la Loire en début de nuit prochaine» [entre jeudi et vendredi]. Ils «progresseront vers l'Île-de-France, qui sera touchée en deuxième partie de nuit». Des rafales de 100 à 110 km/h dans les terres, et jusqu'à 120 km/h sur les caps exposés, sont attendues, ont annoncé les médias. Le vent sera accompagné d'un «épisode pluvieux notable, arrivant sur des sols déjà saturés et nécessitant une vigilance accrue». Les fortes précipitations attendues par le sud du pays sur la Bretagne, pourraient atteindre localement 50 à 60 mm sur les versants exposés du relief. Elles seront accompagnées de rafales de 80 à 100 km/h

dans les terres et 90 à 110 km/h sur les côtes, selon les prévisionnistes.

Coupage d'électricité et cargo échoué

Les précédents événements climatiques ont privés 4.000 foyers jeudi 6 février, dont 3.000 dans le Finistère, selon un dernier point d'ERDF. Plus d'un millier de personnes a été mobilisées pour rétablir la situation après le passage de la tempête Petra. Cependant cette nouvelle tempête ne va pas rien améliorer d'autant que de Ouessant à l'île d'Yeu, la plupart des liaisons maritimes ont été interrompues vers les îles. Un cargo espagnol s'est encastré mer-



En Bretagne, la houle arrive sur le littoral.

credi 5 février dans une digue à Anglet (Pyrénées-Atlantiques) en quittant le port de Bayonne, se coupant en deux. Mais le ministre de la Mer, Frédéric Cuvillier, a estimé que «les risques de pollution massive sont a priori écartés». Il a également indiqué que la pollution était pour le moment «extrêmement limitée». Tentant de naviguer dans un mer déchainée par les vents, soufflant à près de 110km/h, le cargo a eu une avarie moteur.

Sailin

Face aux carences des plans gouvernementaux anticancéreux

Le peuple réunionnais a-t-il le droit et le pouvoir de décision pour s'attaquer aux causes fondamentales des cancers ?

Les médias ont beaucoup parlé ces derniers jours de la présentation par le président de la République de son «plan cancer» pour les 4 ans à venir et de la visite de la ministre des Affaires sociales et de la santé à La Réunion hier et aujourd'hui. Ce que l'on constate, c'est que malgré telle ou telle annonce officielle afin de prévenir et de guérir cette maladie souvent mortelle, les problèmes fondamentaux ne sont pas abordés à ce sujet et tout est fait pour les masquer. Il s'agit à la fois de la lutte contre les principales causes des cancers, liées notamment à notre environnement et à notre consommation, mais aussi du pouvoir de décision dont est privé le peuple réunionnais pour s'attaquer à ces problèmes essentiels.

Le président François Hollande vient de présenter le troisième plan cancer 2014-2018 au cours des «Rencontres de l'Institut national du cancer». L'objectif est de lutter contre la première cause de décès en France, avec près de 150.000 morts par an. Pour Michèle Rivasi, députée européenne EELV, «face à l'explosion des cancers hormono-dépendants, il faut accentuer la prévention environnementale et cesser de nier le lien entre cancers et pollutions (chimique, atmosphérique, exposition des travailleurs, amiante etc)». «Il est urgent, ajoute l'élue, que les responsables politiques européens, que ce soit au niveau de la Commission européenne ou des États membres, fassent montre d'une véritable ambition en matière de prévention des maladies liées aux comportements et à l'environnement. Et ce, quelles que soient les pressions exercées par des lobbies puissants comme les industries du tabac, de l'alcool, de la téléphonie mobile (ondes électromagnétiques), ou encore les industries chimiques et singulièrement celle de l'agro-alimentaire (pesticides) et des emballages (perturbateurs endocriniens comme le bisphénol A). C'est pourquoi nous venons d'interpeller le Premier

ministre sur les avancées de la Stratégie nationale perturbateurs endocriniens, qui est devrait être au cœur du plan cancer». Pour conclure, l'eurodéputée estime que la recherche sur les causes des cancers doit être encouragée, de même que l'application du principe de précaution face à la dissémination substances toxiques dans l'environnement. «La santé de nos concitoyens ne doit jamais être sacrifiée sur l'autel des profits des grands groupes internationaux. Elle devrait être la ligne rouge des représentants européens lors des négociations du Traité transatlantique de libre-échange (TTIP) en cours», dénoncé par le député réunionnais au Parlement européen, Younous Omarjee. Et quel est le pouvoir de décision du peuple réunionnais à ce sujet?

La pollution de l'air

Ces considérations sont d'autant plus importantes que le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé, le 17 octobre dernier, la pollution de l'air extérieur, sur l'ensemble de la planète, comme cancérigène avéré. Après une revue de littérature

sur l'état de santé de millions d'humains sur trois continents, les experts ont conclu qu'il y a «suffisamment de preuves que l'exposition à la pollution de l'air extérieur provoque le cancer des poumons et favorise le cancer de la vessie». Les particules fines — l'un des principaux composants de l'air extérieur — ont été évaluées séparément et sont aussi classées cancérigènes pour les humains, tout comme le diesel en juin 2012. «Bien que la composition de la pollution de l'air et les niveaux d'exposition puissent varier puissamment d'un endroit à l'autre, les conclusions du groupe de travail concernent toutes les régions du globe», indique le CIRC.

«Classer la pollution de l'air extérieur comme cancérigène pour les humains est une étape importante», a commenté Christopher Wild, médecin et directeur du CIRC. «Il existe des solutions concrètes pour réduire la pollution de l'air, et au vu de l'ampleur de l'exposition mondiale, ce rapport devrait envoyer un signal fort à la communauté internationale pour qu'elle agisse sans délai». Il y a donc une contradiction entre les déclarations de l'Etat en France et ses actes à La Réunion. Comment

expliquer le soutien à la Région pour renforcer la dépendance au pétrole et au tout automobile en préférant une route en mer à six voies à un tram-train électrique? Davantage de voitures, cela fera encore plus de pollution et donc de cancers.

Mélange cancérigène

Les conséquences délétères de la pollution de l'air sur les pathologies respiratoires et cardiaques sont également bien connues. Mais c'est l'intensité et la fréquence des épisodes de pollution qui ont évolué ces dernières années, notamment dans les pays industrialisés et densément peuplés. Les données les plus récentes, selon le CIRC, font état du décès de 223.000 personnes, à travers le monde, du seul cancer des poumons, à cause de la pollution de l'air.

«L'air que nous respirons est désormais pollué par un mélange de substances qui causent le cancer», explique Kurt Straif, médecin qui dirige le département du CIRC chargé d'identifier les facteurs environnementaux susceptibles d'accroître le risque de cancer chez l'homme. «Nous savons maintenant que la pollution de l'air extérieur n'est pas seulement un risque majeur pour la santé en général, mais aussi une des causes environnementales principales des décès par cancer».

Ce classement fait écho à la publication par l'Agence européenne de l'environnement qui met en évidence que 90% des urbains sont exposés régulièrement à des seuils de particules fines (PM 2,5) supérieurs aux recommandations de l'OMS (10 microgrammes par

mètre cube d'air) et que 98% d'entre eux ont été exposés en 2011 à des concentrations d'ozone mesurées à des niveaux supérieurs aux seuils de recommandation de l'OMS.

Le Commissariat général au développement durable (CGDD) a publié, en octobre, deux rapports qui analysent le coût de la pollution de l'air en général et des particules PM 2,5 en particulier pour le système de soins français (consultations, soins, médicaments, hospitalisations, indemnités journalières). La pollution atmosphérique coûte entre 0,8 et 1,7 milliard d'euros par an au profit des colonialistes.

Pesticides

Enfin, concernant les effets sur la santé, le rapport de l'INSERM confirme des «présomptions fortes ou moyennes» de lien entre l'exposition à des pesticides et des maladies comme le lymphome non Hodgkinien, le cancer de la prostate, les myélomes multiples, des leucémies, les maladies de Parkinson et d'Alzheimer, sur divers troubles cognitifs; ainsi que des impacts sur la fertilité et la fécondabilité.

L'association Générations futures a salué ce rapport «qui vient confirmer (...) l'existence de multiples études scientifiques montrant des présomptions réelles de lien entre l'exposition aux pesticides et de nombreuses pathologies graves». C'est pourquoi elle demande que le gouvernement légifère «pour qu'à terme les collectivités publiques n'utilisent plus ces produits et que ceux-ci ne soient plus vendus aux utilisateurs». Qu'en est-il à La Réunion?

“Alon filozofé” ... !*



Billet philosophique

Pas de changement sans concertation

Nous venons d'apprendre que Les Éditions de l'Humanité viennent de faire paraître en France un livre de 222 pages constitué d'entretiens avec une cinquantaine d'intellectuels, dont plusieurs philosophes renommés comme par exemple Cynthia Fleury, Edgar Morin, Jean-Luc Nancy, Pierre Rabhi, Bernard Stiegler, Joseph Stiglitz etc..., sous le titre : “Penser un monde nouveau”. «*Ils décryptent les dérèglements de notre société, ils ouvrent des pistes de réflexion et de subversion*», résume le directeur de “l'Humanité”, Patrick Le Hyaric, dans l'avant-propos de ce livre.

«Le genre humain est maltraité par le capitalisme d'aussi grave façon que l'environnement», souligne Lucien Sève lors de l'un des entretiens publiés dans cet ouvrage. L'éditeur signale que «les formidables révolutions scientifiques et informationnelles à l'œuvre, qui pénètrent toutes les sphères des activités humaines, sont aussi le théâtre de dévastations humaines. Sans un nouvel horizon d'émancipation, cette insupportable contradiction peut faire émerger les pires replis, des haines et des désespoirs meurtriers, des concurrences poussées jusqu'à des antagonismes ravageurs».

Un autre ouvrage qui vient de paraître plaide dans le même sens : “Pourquoi les riches ont gagné”, du journaliste et essayiste Jean-Louis Servan-Schreiber, qui signale que «depuis l'an 2000 nous assistons à une explosion de la richesse mondiale. En même temps, les inégalités s'accroissent et peuvent déstabiliser nos sociétés. Comment réduire cette fracture devient la question primordiale des vingt prochaines années. Désormais la planète compte 12 millions de millionnaires, dont 500.000, en France», avec «une domination croissante des financiers, maîtres du jeu de l'argent».

L'impasse

Selon ce défenseur des droits humains, «les sociétés dans lesquelles nous évoluons mettent sans cesse en avant les 2 “valeurs” que sont l'individualisme et le culte de l'argent. C'est la question politique centrale que la gauche comme la droite n'osent pas aborder de front par peur de froisser leurs électeurs. Là est l'impasse la plus préoccupante de notre système».

À ce sujet, le projet de TAFTA (Trans-Atlantic Free Trade Area) — un traité pour un “marché unique transatlantique” prévu pour 2015 entre les États-Unis et l'Union européenne, en cours de négociation



Des militants réunionnais du Mouvement Emmaüs et de la Fondation Abbé Pierre lors du rassemblement de samedi dernier au vélodrome de Champ-Fleuri contre la pauvreté. «*Relevons, ensemble, ce défi !*».

secrète par les dirigeants de ces deux instances — s'inscrit dans ce système capitaliste et aurait de graves conséquences à La Réunion. D'ailleurs il a été vivement dénoncé par le député réunionnais au Parlement européen, Younous Omarjee.

Cette analyse globale a été confirmée samedi dernier lors du rassemblement organisé au vélodrome de Champ-Fleuri à Saint-Denis par les militants réunionnais du mouvement Emmaüs pour célébrer le 60ème anniversaire de l'appel de l'abbé Pierre à la lutte contre la pauvreté en 1954. Dans leur “appel du 1er février 2014”, intitulé “Et si, depuis 60 ans, nous avons raison ?”, les fidèles à ce combat déclarent notamment : «*Plus nous serons nombreux à inventer ensemble des solutions alternatives, plus nous pourrons continuer à faire reculer non seulement les conséquences mais aussi les causes de la pauvreté. Et si, aujourd'hui, nous avons raison de vous interpeller pour, qu'à votre tour, vous vous révoltiez ?*».

Ensemble

Les fidèles à l'abbé Pierre concluent : «*Et si, aujourd'hui, nous avons raison de vous demander de vous engager ? Oui, ensemble, pour aujourd'hui et pour demain, investissons dans l'humain. C'est parce qu'ensemble, nous conti-*

nuerons d'inventer et d'agir, qu'il sera possible de faire reculer l'exclusion. Relevons, ensemble, ce défi !».

“Ensemble” : ce mot revient sans cesse avec raison dans ce texte car l'union dans la lutte pour changer la société et la rendre humaine est la clé de tout face aux divisions et trahisons du peuple, berceaux de la domination par les plus riches. Voilà pourquoi, face aux diviseurs animés par des ambitions personnelles, de plus en plus de Réunionnaises et Réunionnais favorables à l'abolition de l'apartheid social et à une gouvernance démocratique réunionnaise, donc à un développement durable du pays, prônent une entente afin d'aller dans ce sens. D'où l'importance de la concertation la plus large possible pour accorder la priorité à l'intérêt commun du peuple réunionnais. Comme l'a dit Paul Vergès lors de sa conférence de presse dimanche dernier, sans concertation entre Réunionnais pour une société solidaire, libre et responsable, il n'y aura pas de changement.

Roger Orlu

(*) Merci d'envoyer vos critiques, remarques et contributions afin que nous philosophions ensemble...! redaction@temoignages.re

Otè!

Rasis dan la kaz? Sa ni vé pa.
L'anbyans dan la kaz?
Sa ni vé bien.

Dopi lontan na in lidé i sirkil in pé partou dann nout péi. Solon so l'idé-la nout sosyété lé pa rasis ditou, é toulmoun i antan bien lé z'inn avèk lé zot. Toulmoun i mélanj inn a l'ot épi sa i donn, konm in pé i di, in bon métisaz. Lé vré? Lé pa vré? Lé vré in pti myète, sansa lé pa vré ditou? Mi pans sa sé in sizé d'sosyété i fo bien étidyé avann an avoir in l'opinyon bien séryé; bien tourn sèt foi out lang dann out boush.

Avann alé pli loin, mi rapèl azot in eskéché Fernand Raynaud. La-dan na in kozman i di touzour: “Sal étranzé, ti vien manz do pin bann fransé!” Li di sa in bonpé foi épi néna la shute konm i apèl sa...Lo létranjé i sava in bo zour, fatigé afors gingn kozman é dopi zour-la, dann lo vilaz na pi dopin. Pou kosa sa? Pars lo ga lété boulanzé...

Alon roparl lo rasis! Lé vré, an zénéral demoun i batay pa pou in koulèr d'po, pou l'androi ou i sort. Lé vré! Mé kan ou i antan demoun apré kass dosik dsi la tête bann maoré, sansa bann komorien zordi ankor. Kan i souvien koman bann shinoi lété trété na in bon pé d'tan, kan ou i rapèl sak demoun téi di dsi bann malbar é zordi ankor dsi bann kaf, ou lé blizé romark lo rasis lé pa aboli dann son totalité... Na in n'ot késtyon i port dsi bann zorèy. I pé pa dir banna i ramas pa désèrtin kozman. L'èr-la, ni pé domandé si sa sé in rasis pou vréman. In pé i di sé pa in rasis pou vréman, mé in fassonn fèr konmsi ou yèm pa bann moun déor, sirtou si zot i débrouy myé ké ou dann la sosyété, avèk in bon sistèm piston i favoriz azot.

Kosa sa i pé an avoir konm rézilta? Lé pa di i ariv pa in mové rézilta si lalkol, lo mékontantman sosyal i marsh plin tib, é si in bann démagog i ral bann fisèl. Donk dizon sé in n'afèr i fo vanj kont, in bann mové l'idé i fo tir dann la tèt in pé... Ni pé galman parl in n'ot kalité rasis, sète demoun i mète azot pla-vant dovan in moun étranj é i rod son konsidérasyon é i préfèr sa plito ké la konsidérasyon demoun zot la grand'i an parmi. Di pa moin zot i koné pa d'moun konmsa.

Mi arète tèr-la, soman mi domann shakinn fé travay son tèt la dsi é si lé posib, shant an kèr lo shanté lo group Bastèr, avèk bann paroli konmsa: “Rasis dan la kaz, sa ni vé pa! l'anbyans dan la kaz, sa ni vé bien!”

Justin